

Extrait du Registre des délibérations du Comité syndical

Séance du 28 juin 2016

Délégués syndicaux en exercice : 67

Le Comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANCON, sous la présidence de Mme Catherine THIEBAUT, Présidente

La séance est ouverte à 18h15 et levée à 20h45

Etaient présents :

C.A.G.B : ALLEMAN Frédéric; ANDRIANTAVY Anne-Sophie; BARTHELET Catherine; BESANCON Jean-Noël; BIZE Thibaut; BOROWIK Roger; BOUSSET Jean-Marc; CAULET Claudine; CURIE Pascal; DEVESA Cyril; FALCINELLA Béatrice; GALLIOT Gérard; GALLIOU Françoise; GUYEN Yves; HUOT Daniel; JAVAUX Thomas; LAIDIE Franck; LEGAIN Olivier; LEMERCIER Myriam; LETHIER Michel; LOPEZ Francois; LORIGUET Alain; LOYAT Michel; MAGNIN FEYSOT Christian; MAILLOT Elsa; MOUGIN Philippe; POISSENOT Danielle; POUJET Yannick; RUTKOWSKI Serge; STHAL Rémi; VIGNOT Anne; THIEBAUT Catherine

C.C.A.L.L : MARGUET Vincent

C.C.C.Q : DAUDEY Pierre; GIRARDIER Dominique

C.C.P.O : DUCRET Sylvain; MAMET Gérard; PROST Jean-Paul

C.C.V.M : MARCHAL François; MORALES Roland

C.C.V.S.V : AUBRY Didier; DUPONT Marc; PATUROT Léon

C.C.V.A : PIQUARD Charles

Etaient excusés :

C.A.G.B : AVIS André; DUCHEZEAU Pascal; FELICE Alain et son suppléant BAVERL Julie; FELT Marcel; FIETIER Vincent; LINDECKER Cédric; WANLIN Sylvie

C.C.A.L.L : MAIRE Pierre

C.C.D.B.B : CONTINI Jean Claude

C.C.V.A : BRULET Daniel; HERANNEY François

Secrétaire de séance : GALLIOT Gérard

Procuration de vote :

Mandants : FELICE Alain; HERANNEY François; BRULET Daniel; MENESTRIER Jean-François

Mandataires : DUCRET Sylvain; PIQUARD Charles; JAVAUX Thomas; RUTKOWSKI Serge

Objet : 5.B Pistes d'optimisation de l'activité logistique

5 B. PISTES D'OPTIMISATION DE L'ACTIVITE LOGISTIQUE

Rapporteur : Monsieur Thibaut BIZE, Vice-président

Le coût de transport des bennes de déchetteries représente un poste important de dépenses. Il est réalisé en majorité via des prestations confiées à des opérateurs privées. Une organisation différente de la cellule logistique du SYBERT permettrait de reprendre une partie de ces missions en régie. Le présent rapport présente les enjeux opérationnels et financiers liés à cette nouvelle organisation.

Les coûts de transport des bennes sur les déchetteries représentent un poste de dépense important : 1,1 M€ pour l'année 2015.

Avec la mise en place de l'ITM, ce coût a diminué (à tonnage équivalent) pour les raisons suivantes :

- a) Tonnage du plâtre enlevé des enfouissables et transporté en régie
- b) Transfert des encombrants Tilleroyes assuré en régie
- c) Bordereau de prix plus faible sur Encombrants ITM par rapport à enfouissables

Cependant, d'autres pistes d'optimisation et d'économie restent à étudier. Un travail d'analyse en interne a permis de dégager des propositions.

L'analyse n'a porté que sur les matières rentrant à l'ITM et sur l'UVE (incinérables, cartons, encombrants).

Pour des raisons de potentiel d'optimisation, deux paramètres ont été pris en compte pour limiter le champ de l'étude : distance à l'ITM inférieure à 16 km et nombre de matières séparées par déchetterie supérieures à 3. 4 déchetteries répondent à ce critère : Andiers, Devecey, Pirey et Tilleroyes.

Ainsi, 3 propositions de nouvelle organisation ont été comparées :

		Proposition 1	Proposition 2	Proposition 3
Actions	Actions en régie sur les 4 déchetteries	Transport des incinérables	Transport des 3 matières	Transport de l'incinérable
	Action complémentaire			Transport du carton uniquement sur la déchetterie des Tilleroyes
Gains	Gains transport annuel	101 205,5 €	122 898,5 €	114 025,4 €

	Bennes/jour	3,2	6	4,5
	Nombre de kilomètres supplémentaires	14 089	18 042	14 765,20
	Equivalent horaire à raison de 25 km/h (manœuvres comprises)	563	721	590

Coûts	amortissement annuel 1 Camion	11 333 €/an		
	12 bennes	4 000 €/an		
	Carburant + entretien	15 000 €/an		
	1 personnel	40 000 € /an		

Rentabilité	Gains résiduels à 15 ans	463 080 € (30 872€ /an)	788 475 € (52 565 €/an)	655 380 € (43 692€/an)
--------------------	--------------------------	----------------------------	----------------------------	---------------------------

Il apparait ainsi que la reprise en régie des rotations de benne sur certaines déchetteries permettrait, à court terme, de dégager des économies. La proposition 3 représente un compromis acceptable entre gains potentiels et charge de travail supplémentaire. Il nécessiterait l'acquisition de matériel (1 camion et 12 bennes) et la création d'un poste.

Il est à noter que ce besoin en personnel s'orienterait vers un profil non qualifié en matière de logistique. En effet, les logisticiens sont actuellement régulièrement mobilisés sur des tâches à faible valeur ajoutée et ne mettant pas à profit leur compétence spécifique comme par exemple le déjantage de pneus et la compaction de polystyrène (ce qui représente environ 1 200 h par an). Le recrutement d'un agent pour effectuer ces tâches permettrait de dégager le volume horaire correspondant pour les rotations de bennes.

Ainsi, il est proposé de mettre en place la proposition 3 pour début d'année 2017, sans embauche d'un chauffeur mais avec embauche d'un agent pour le démontage des pneus et la massification polystyrène pour redéployer les chauffeurs à la mission logistique.

Ce nouvel agent sera également redéployé pour mener les caractérisations du centre de tri, afin d'optimiser le contrôle des suivis matières pour assurer les recettes Eco-Emballages et effectuer un suivi continu de la qualité de la prestation de l'exploitant.

Pour information au Comité Syndical.

Préfecture du Doubs

Reçu le - 6 JUIL. 2016

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,
La Présidente du SYBERT,
Catherine THIEBAUT

